

**Associés**

**Thierry Zumbach**  
Agent d'affaires  
breveté

**Laura Jaatinen**  
Agent d'affaires breveté  
Licenciée en droit

**Stagiaires**

**Claude Vaucher**

## PROCURATION

L \_\_\_\_ soussigné \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

déclare \_\_\_\_\_ donner procuration avec pouvoir de substitution à

**ZUMBACH & ASSOCIÉS,  
THIERRY ZUMBACH ET/OU LAURA JAATINEN**

agents d'affaires brevetés, à leurs collaborateurs et à leurs stagiaires

et élire domicile, en l'étude, aux fins de \_\_\_\_\_ représenter et d'agir en \_\_\_\_\_ nom  
contre/pour \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

La présente procuration comporte notamment tous pouvoirs d'agir par toutes voies amiables ou judiciaires pour le compte du mandant et de la représenter valablement devant toutes juridictions civiles, pénales ou administratives, de consulter avocats et notaires, de rédiger toutes procédures, de prendre toutes conclusions, résister à toutes demandes, recourir à toutes juridictions ou autorités contre tous jugements ou prononcés, plaider, transiger, compromettre, se désister, acquiescer, recevoir notification de toutes citations à comparaître personnellement, exécuter tous jugements, requérir tous séquestres, poursuites ou faillites, recevoir notification de tous actes de poursuites et faillites, tous paiements, en donner valablement quittance, en résumé, faire tous actes jugés utiles à l'accomplissement du mandat quoique non prévu par le présent acte.

Le mandant s'engage à verser au mandataire toutes provisions nécessaires à l'exécution du mandat. Il s'oblige à rembourser tous frais avancés par le mandataire et à acquitter ses honoraires et déboursés. La personne soussignée cède par ailleurs au mandataire toute créance en dépens qu'il pourrait obtenir à l'issue de toute procédure engagée en exécution de la présente procuration.

Le mandant accepte la compensation des honoraires avec les montants perçus par le mandataire

**Pour tous différends ou litiges qui résulteraient du présent mandat, le mandant déclare accepter expressément la compétence des tribunaux du domicile professionnel du mandataire, soit Renens, et l'application du droit suisse et du droit vaudois.**

Ainsi fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

### ÉTUDE ZUMBACH & ASSOCIÉS

Correspondance	Renens	Montreux	Genève	Nyon
Case Postale 566 1001 Lausanne	Sur rendez-vous Rue de Cossonay 192 1020 Renens T +41 21 632 92 92	Sur rendez-vous Av. Claude-Nobs 2 1820 Montreux T +41 21 961 38 50	Sur rendez-vous Av. Krieg 7 1208 Genève T +41 21 632 92 92	Sur rendez-vous Rue St-Jean 34 1260 Nyon T +41 22 365 75 79